



Le G. R. 2021 des familles

Le Guide de la Rentrée des familles

Lorsque nous parlons de GR, nous pensons bien évidemment à une grande, belle et longue Randonnée au milieu de paysages magnifiques. Cela fait plutôt penser aux vacances.

Pourtant les vacances vont se terminer pour faire place à la rentrée. Finalement, une année scolaire n'est-elle pas comme une Grande Randonnée, avec ses joies, ses difficultés, ses épreuves ? Il faut s'accrocher et tenir même quand c'est difficile.

Et puis, pour commencer une Grande Randonnée, il faut avant tout bien se préparer et s'équiper. C'est tout l'objet de ce petit guide. Il contient tout l'équipement nécessaire pour bien préparer cette rentrée.

N'hésitez donc pas à le lire attentivement. Vous avez toutes les informations utiles pour préparer la rentrée de votre enfant.

Vous noterez qu'il y a un certain nombre de liens et/ou de flashcode qui vous renvoient à des formulaires ou à une page de notre site internet sur lequel figurent certains documents complémentaires.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question.



Pascal d'ERCEVILLE, Chef d'établissement
Et toute l'équipe de direction

Sommaire

Rentrée des classes	2
Fournitures	3
Etudes surveillées du soir	3
Trousseau internat	3
A qui s'adresser	4
Administratif	5
Fonctionnement	6
Manuels scolaires	7
Photographies scolaires	8
La pastorale	9
L'Association sportive	10
Parents correspondants	11
Stages entreprises	12
Bourses	13
Transports scolaires	14
APEL	18
Tarifs	19
Convention de scolarisation	19
Diner sur l'herbe	20
RGPD Diagramme	20

Nota : ce guide se trouvera également en version pdf sur le site internet www.lasallesaintlouis.fr Rubrique « Documents rentrée 2021 »

**A conserver
toute l'année scolaire**

Rentrée des classes



Le jeudi 2 septembre 2021

6ème - 2de	8 h 25 - 16 h 50 : avec le professeur principal Le restaurant scolaire fonctionnera dès ce jour
-------------------	--

Le vendredi 3 septembre 2021

5ème - 4ème - 3ème	8 h 25 - 12 h 20 : avec le professeur principal 13 h 50 - 16 h 50 : cours selon d'emploi du temps
1ère - Tle	8 h 25 - 10 h 15 : avec le professeur principal 10 h 30 - 16 h 50 : cours selon l'emploi du temps
6ème - 2de	Cours normalement selon l'emploi du temps. Un affichage annoncera les classes impactées par les professeurs non dispo-

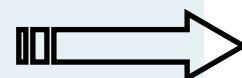
Spécificités internats :



Installation des internes 6^{ème} et 2^{de} le 02 / 09 de 7h30 à 8h15

- Les 6^{ème} et 2^{nde} filles – Bât Pascal (sur site) avec Mme Fruneau
- Les 6^{ème} et 2^{nde} garçons – Internat Saint Jacques (63 Avenue André Malraux) avec M. Dzizmédian et M. Paul

Installation des autres niveaux le jeudi 02/09 de 17h00 à 18h30



- Les 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} filles - Bât Pascal (sur site) avec Mme Fruneau
- Les 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} garçons - Internat Saint Jacques (63 Avenue André Malraux) avec M. Dzizmédian
- Les 1^{ère} et terminales filles – Bât Saint Louis (sur site) avec Mme Aubert
- Les 1^{ère} et terminales garçons – Bât Saint Pierre (2 rue Bouhet) avec M. Dehaut

Fournitures scolaires



Collège

Il est demandé aux familles l'achat des fournitures scolaires avant la rentrée.



Vous trouverez les listes de fournitures pour les différents niveaux sur la page d'accueil bouton « Documents rentrée 2021 » sur le site www.lasallesaintlouis.fr.



Lycée

Etudes surveillées du soir

L'étude du soir se déroule de 17 h 20 à 18 h 30 le lundi, mardi, jeudi et jusqu'à 18 h le vendredi, de chaque semaine de classe.

Si vous inscrivez votre enfant à l'étude du soir, il reste dans l'établissement après les cours de 16 h 50. Il est en récréation de 16 h 50 à 17 h 20, puis en salle d'étude de 17 h 20 à 18 h 30.

Cette étude du soir débute dès le jeudi 2 septembre 2021.

Le forfait annuel est de 225 € comprenant également un goûter pendant le temps de récréation. Ce montant sera intégré à la facture annuelle. (Attention, il n'y a pas de transport scolaire après 17 h).

Scannez le QR code pour procéder à l'inscription aux études surveillées du soir.



Trousseau internat

Literie (90 x 190)

- Couette + housse
ou Draps + couverture
- Alèse pour lit sous forme de housse
- Drap housse
- Oreiller + taie à prévoir

➤ Linge de lit à nettoyer tous les 15 jours



Affaires personnelles

- Trousse de toilette complète
-  Déodorant en spray interdit !
- Serviette + gant de toilette
- Chaussons + peignoir
- Gourde
- Cadenas
- Possibilité de personnaliser sa chambre dans la limite du raisonnable



A qui s'adresser



ACCUEIL et STANDARD TÉLÉPHONIQUE

7 h 30 - 18 h 30 du lundi au vendredi au 05.46.97.00.46

RENDEZ-VOUS

Le Chef d'établissement

M. d'ERCEVILLE (par téléphone, à l'accueil)

📞 05.46.97.00.46

La Directrice des études collège

Mme WILLIAMS

@ college@lasallesaintlouis.fr

Le Directeur des études lycée

M. GUILLAUMET

@ lycee@lasallesaintlouis.fr

Le Responsable de vie scolaire collège

M. LE BRIS

@ rvsc@lasallesaintlouis.fr



La Responsable de vie scolaire lycée

Mme GANDOUIN

@ rvsl@lasallesaintlouis.fr

Le Responsable d'internat

@ internat@lasallesaintlouis.fr

Les professeurs

➤ Par le CARNET DE SUIVI ou via la plateforme
« ecoledirecte »

Pour les Parents :

L'entrée se fait OBLIGATOIREMENT via l'accueil de l'établissement à l'heure du rendez-vous fixé. Toutes les personnes ne travaillant pas dans l'établissement ne sont pas autorisées à circuler librement. Merci de patienter dans le hall d'entrée en signalant votre présence.

Administratif

Certificat de scolarité

Le certificat de scolarité sera à télécharger sur Ecoledirecte (voir la procédure)

Autres changements

Régime, adresse...



Toute modification en cours d'année devra être notifiée par écrit : adresse, téléphone, mail, situation familiale, départ en cours d'année...

Mail à adresser à :
contact@lasallesaintlouis.fr

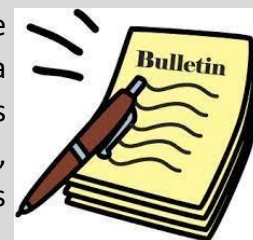
Exeat (certificat de radiation)



Au départ de l'élève, un exeat peut être demandé par la famille par mail. Il sera remis si la totalité des frais a été réglée. La demande est à adresser à :
contact@lasallesaintlouis.fr

Bulletins trimestriels

Les bulletins trimestriels sont téléchargeables sur Ecoledirecte dans votre espace Parents. (Pensez à les sauvegarder ou à les imprimer avant le 5 juillet, ils ne sont plus accessibles l'année suivante).



Procédure d'accès à Ecoledirecte

Un identifiant, un mot de passe et une procédure vous seront envoyés pour vous permettre d'accéder au site Ecoledirecte.

Il vous sera demandé de les personnaliser lors de votre première connexion. Si vous aviez déjà un compte Ecoledirecte l'année passée, vous gardez les mêmes identifiants.

Votre identifiant personnel est valable pour la famille et durant toute la scolarité de votre ou vos enfants. Une application Ecole Directe est également disponible pour un accès depuis vos téléphones. Les parents doivent utiliser leurs identifiants personnel afin d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités.

Votre enfant recevra également un identifiant et un mot de passe afin de pouvoir se connecter pour accéder à ses résultats et à d'autres informations.

En cas de non réception ou de perte, vous pourrez envoyer un mail de demande d'accès à **contact@lasallesaintlouis.fr**



Fonctionnement

ABSCENCES

Les absences doivent être **IMPERATIVEMENT SIGNALÉES** à l'établissement **AVANT 8 h 45 le matin** et **avant 14 h l'après-midi**, par téléphone au 05 46 97 00 46 ou par mail par un **RESPONSABLE DE L'ÉLÈVE** :

@ pour le collège : rvsc@lasallesaintlouis.fr

@ pour le lycée : rvsl@lasallesaintlouis.fr



Lors de son retour, l'élève doit se présenter au bureau de la Vie Scolaire avec le coupon du carnet de suivi signé par les responsables légaux et portant un motif sérieux et précis d'absence.

ENTRÉES ET SORTIES DES ÉLÈVES

Pour être autorisé à sortir, l'élève doit obligatoirement présenter son carnet de suivi avec son emploi du temps officiel validé par l'établissement et sa photo d'identité.

SANS CARNET → PAS DE SORTIE.



Le carnet doit également être présenté à l'entrée de l'Etablissement. En cas d'oubli, l'élève doit immédiatement le signaler à la vie scolaire.

Pour les autorisations d'entrées et de sorties des élèves, un document annexe est transmis aux responsables légaux. Il doit être lu attentivement, signé en fonction des choix, et retourné à l'Etablissement pour le 18 août 2021.

Nous conseillons aux parents de ne pas attribuer les autorisations d'entrées retardées et de sorties anticipées si leur enfant est dépendant du ramassage scolaire.

Une fois les emplois du temps définitifs validés, des changements éventuels pourront se faire avec une demande dans le carnet de suivi jusqu'au jeudi 30 septembre 2021.

LE CARNET DE SUIVI LYCÉE ET LE CARNET DE SUIVI AGENDA COLLÈGE

Fourni par l'Etablissement, il permet un meilleur suivi du travail des élèves et permet de mieux gérer le lien entre l'Etablissement et les parents. **Prenez soin de le consulter tous les jours et de le signer si besoin est.** C'est un document officiel et un seul exemplaire est donné pour chaque élève.



LE RÈGLEMENT

Il se trouve sur le site internet de l'établissement et dans le carnet de suivi.

Vous devrez en **PRENDRE CONNAISSANCE, LE SIGNER DANS LE CARNET, ET NOUS AIDER A L'APPLIQUER**, surtout dans les domaines qui vous concernent plus directement (tenue vestimentaire, coiffure, comportement...).

La direction reste seule juge de la tenue et du comportement à adopter **DANS L'ÉTABLISSEMENT.**

CASIERS

Des casiers sont également mis à la disposition des élèves. Pour obtenir un casier, il convient d'en faire la demande via la fiche comptabilité du dossier. Un cadenas et une clé seront alors fournis par l'établissement lors de la remise des manuels. Ils seront à restituer en fin d'année scolaire. Pour les internes, le casier est automatiquement compris dans les frais de scolarité. En cas de perte de clé, celle-ci sera facturée 20 €.

Manuels scolaires

Collège

Les manuels scolaires sont prêtés GRATUITEMENT.

Tous les livres doivent être couverts de plastiques transparent **avec une étiquette comportant le nom et la classe de l'élève.** (Merci de ne pas mettre de scotch directement sur les manuels).



Lycée

Dans le cadre de la réforme des lycées, et depuis la rentrée 2019, la région Nouvelle Aquitaine, subventionne les manuels scolaires des lycéens de manière à réduire grandement le budget familial de rentrée pour un jeune de 2^{nde}, 1^{ère} ou Terminale.

C'est pourquoi, le Lycée La Salle Saint Louis a pris la décision dès la rentrée 2019 de prendre en charge l'achat, le suivi, la gestion des manuels scolaires des classes du lycée et de ne plus déléguer cette opération à un service externe. C'est le service de la vie scolaire du lycée, dirigé par Mme GANDOUIN qui prend en charge cette opération.

Mais la subvention ne couvre pas tous les frais liés à ce nouveau suivi de la gestion des manuels scolaires des lycéens. C'est pourquoi, nous demandons à chaque élève une participation forfaitaire annuelle de **20 €**. Cette somme figure sur la facture annuelle.

Les cahiers de Travaux Dirigés et certains livres de lecture sont achetés par l'établissement et vous seront facturés par la suite.

Les manuels étant restitués au collège ou au lycée La Salle Saint Louis en fin d'année scolaire, nous vous inviterons à apporter le plus grand soin à l'ensemble des manuels que l'établissement va vous confier, de les couvrir, de ne pas écrire dessus... Dans le cas contraire, les livres détériorés ou perdus seront facturés aux familles.



HUMANJEUNES
Des différences qui nous rassemblent



Couverture des manuels scolaires (collège)

Notre groupe « Humanijeunes » du SEMIL vous propose de couvrir vos manuels scolaires pour 10 €, si vous êtes intéressés, merci de compléter le document ci-joint et de le renvoyer avant le 18 août afin que les manuels soient prêts pour la rentrée.



Calculatrice futurs secondes

Mise en place d'une commande groupée de calculatrice Numworks à tarif préférentiel 71.99 € au lieu de 79.99 € (prix public).

Comment commander ?

1. Rendez-vous sur <https://promo.numworks.fr/1725>
2. Renseignez les informations concernant votre enfant : nom, prénom, classe
3. Payez directement en ligne en toute sécurité

Une fois toutes les commandes enregistrées, nous recevrons les calculatrices au Lycée Saint Louis et un professeur de votre enfant lui remettra directement son exemplaire.



Photographies scolaires

Voici quelques informations pour les photographies scolaires qui auront lieu à la rentrée scolaire 2021.

Dates :

✓ Photos de classe et individuelles :

Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 septembre 2021 pour le 2nd degré

Lundi 6 septembre 2021 (matin) pour l'école primaire

Mardi 7 septembre 2021 (matin) pour l'école maternelle

✓ Photos des fratries :

Lundi 6 et Mardi 7 septembre 2021 après les cours



Commandes :

- Les commandes se feront à partir d'un site internet dédié. Chaque famille recevra un document avec des identifiants et des mots de passe, à partir de mi-septembre 2021 afin de visualiser la prise de vue de leur(s) enfant(s) et de commander les photos désirées.
- Les familles pourront commander jusqu'au lundi 4 octobre 2021. Le paiement se fera directement sur le site internet en paiement sécurisé.
- Les photographies devraient ainsi pouvoir être distribuées aux familles avant les vacances de la Toussaint.

Coût :

- Le coût de la pochette reste inchangé : **20 €**.
Il comprend la photo de classe 20x30, deux portraits 13x18, 1 planche de 2 photos 9x13 dont une en sepia, 1 planche (13x18) composée de 1 photo 6x9, 6 petites, 2 mignonnettes et 1 marque-page.
- Sur le site internet, vous pourrez également commander d'autres propositions photographiques (agrandissements, objets, ...).
- Pour les fratries, la première pochette sera facturée 20 € et celles de frères et sœurs 15 €
Précision : la prise de vue des fratries concernera uniquement les frères et sœurs scolarisés dans l'établissement. La pochette sera offerte par l'établissement si les pochettes individuelles sont commandées.
- A noter : Une photo de la promo des Terminales, des 3èmes et des Internes sera également réalisée et vous sera proposé à la vente (précisions ultérieures).



La Pastorale

L'institution La Salle Saint Louis est un établissement catholique d'enseignement sous tutelle des frères des écoles chrétiennes.

Aussi, l'animation pastorale est au coeur de notre projet qui consiste à permettre à chaque jeune de grandir selon son propre rythme et dans le respect de ses convictions.

Nous développons donc une pastorale pour tous, ainsi que des propositions pour les volontaires. Ces propositions s'articulent autour de trois grands axes : annoncer, célébrer et servir.



« Une parole donnée, une parole vécue, pour aider les jeunes à donner du sens. »
Frères des écoles chrétiennes

Annoncer

Collège

Pour tous les élèves de la 6ème à la 4ème de la culture religieuse est incluse dans l'emploi du temps.

Pour chaque thème (temps et rythmes, héros stars et saints, place à la confiance...), un temps de formation humaine, de culture chrétienne et de culture religieuse est proposé.

La culture religieuse est également un temps de réflexion et de débat à partir de différents sujets d'actualité. De même, la catéchèse est proposée à tous ceux qui le souhaitent.

Lycée

- Un lieu de vie, ouvert à tous, pour se retrouver, partager ses questions, dans le respect des convictions de chacun.
- Des temps de réflexion et de débat sont proposés aux secondes autour de questions existentielles ou de société.
- Pour les lycéens volontaires, possibilité d'animer des séances d'éveil à la foi auprès des maternelles.
- Des soirées ciné-débat pour les internes, pour échanger à partir du visionnage d'un film.

Célébrer

- Messe mensuelle célébrée à la chapelle par le Père Maxime entre midi et deux.
- Chemins d'Avent et de Carême.
- Messe de rentrée, célébration de Noël, messe de Pâques.
- Veillées-prières pour les internes.
- Préparation au sacrement du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie, proposition du sacrement de la réconciliation.

Servir

- Collecte pour la banque alimentaire, Repas partage pendant le Carême.
- Le forum des solidarités auquel participent différentes associations pour aider les jeunes à s'engager et à soutenir une cause.

Contact

Brigitte LESAGE
Animatrice pastorale du collège
pastorale@lasallesaintlouis.fr



Anne RAYNAUD
Animatrice pastorale du lycée
pastoralelycee@lasallesaintlouis.fr



L'Association Sportive (AS)

L'Association Sportive a pour objectif de permettre aux élèves volontaires de pratiquer des activités sportives à l'entraînement et en compétition. Les compétitions sont organisées par l'Union Nationale de Sport Scolaire (UNSS).

Activités envisagées pour l'année 2021-2022

Être licencié permet à un élève de participer à une ou toutes les activités / transport compris. Le coût de la licence est de 30 euros.

Les inscriptions à l'AS et l'adhésion se feront début septembre.



	Collège	Lycée
Activités sportives envisagées les midis (12h50 - 13h50)	Run&Bike Badminton Volley Ball Yoga Pétanque Football	Run&Bike Badminton Volley Ball Yoga Pétanque Football
Compétitions UNSS régulières les mercredis après midi	Course d'orientation Badminton Volley Ball	Course d'orientation Badminton Volley Ball
Compétitions UNSS ponctuelles les mercredis après midi	Cross Raid Pleine Nature Triathlon Run&Bike	Cross Raid Pleine Nature Triathlon Run&Bike 100 % Beach

Formulaire de pré-inscription à remplir dès cet été :

✓ Remplir le formulaire sur Forms en scannant le QRCode ou en cliquant sur le lien

Collège :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=vKDgadqZ60mlcc3mz1rYVLafXNTI1Z9KI9I4Dg4JydtUMEdCVIVROTVIQUVHS0hJTzRVQ05aSFFIUS4u>



Lycée :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=vKDgadqZ60mlcc3mz1rYVLafXNTI1Z9KI9I4Dg4JydtUQTdaS1IOS0tJS1g4TIVUV1dGNzBLSjJINC4u>



Pour suivre l'actualité de l'AS : abonnez-vous à la page



Facebook de l'AS : @AS.SAINTLOUIS.PONTLABBE



Instagram de l'AS : as_lasalle_saintlouis

Parents correspondants - année 2021-2022

Au collège et au lycée, dans chaque classe, nous sollicitons les parents afin que nous puissions nommer un parent correspondant de la classe et son suppléant.

Profil du parent correspondant :

- Il est un médiateur et un relais entre l'établissement scolaire et l'ensemble des familles.
- Il doit avoir essentiellement le souci de créer et faire vivre un climat de confiance réciproque entre familles, enseignants, éducateurs et élèves.
- Il est objectif, faisant preuve de discrétion et de discernement, à l'écoute des autres, responsable, ouvert au dialogue.
- Adhérent pleinement au projet éducatif de l'établissement, il possède des qualités relationnelles qui lui permettent de créer du lien entre les acteurs.



Fonctions du parent correspondant :

- En direction de l'équipe pédagogique, des professeurs principaux tout spécialement, de la direction de l'établissement, le parent correspondant se fait l'écho des familles sur les différents points concernant la classe, les élèves.
- En direction des familles, il est le relais des orientations de l'établissement et des décisions prises.
- Il participe, à titre consultatif, aux conseils de classe des premier et deuxième trimestres. Pour les conseils d'orientation du 3^{ème} trimestre, seuls siègent les enseignants, dans la mesure où la décision relève de leur compétence et de leur responsabilité.
- Avant un conseil, il recueille les observations des familles, et prend contact avec le professeur principal ;
- Pendant un conseil, il a un rôle consultatif et il transmet les observations des familles ; il est comme l'équipe éducative, au service de chaque élève et, comme elle, est tenu au devoir de réserve ;
- Après un conseil, il complète le modèle de compte-rendu donné (en précisant l'appréciation générale sur la classe et le nombre de mentions ou avertissements) ; en aucun cas, il ne peut faire mention nominativement d'un élève ou d'un enseignant. Ce document est transmis au professeur principal pour validation sous 8 jours. Il sera envoyé par l'établissement aux familles avec les bulletins trimestriels.

Ses principales qualités :

DISCRET	Il protège le secret et a un devoir de réserve.
COURTOIS	Il n'est pas revendicatif .
A L'ECOUTE	Il est à l'écoute et suscite l'intérêt des parents .
AU SERVICE	Il se refuse à la curiosité personnelle . Il ne défend pas le cas de son enfant .
CONFIANT	Il facilite la confiance respectueuse des parents / professeurs en ayant conscience d'un objectif commun au bénéfice de l'enfant

Lors des réunions de rentrée, les professeurs principaux recueilleront les candidatures. Le conseil de direction les étudiera et nommera dans chaque classe un parent correspondant titulaire et un parent correspondant suppléant.



Stages en Entreprises Collège / Lycée

En Troisième

Tous les élèves en classe de troisième, suivront un stage d'observation en milieu professionnel d'une durée de 4 à 6 jours pour découvrir le monde de l'entreprise ou pour approfondir ses connaissances. Ce stage ne doit pas forcément être en lien avec le projet professionnel de l'élève mais doit être une sensibilisation à la vie d'entreprise ou de service.

Ce stage se déroulera dans la semaine du lundi 13 au samedi 18 décembre 2021.

Un rapport de stage sera rédigé par l'élève et donné à son professeur principal au plus tard le mercredi 12 janvier 2022 et une présentation orale sera faite devant un jury au cours du second trimestre.

Une demande de convention de stage doit être remise au professeur principal dès que l'élève a trouvé l'entreprise d'accueil et au plus tard le mercredi 17 novembre 2021.

Si vous êtes vous-même en mesure d'accueillir un élève en stage, ou si vous souhaitez présenter votre métier ou votre secteur d'activité lors du forum des métiers pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, merci d'en informer Mme Williams dès que possible.

Vous aurez, bien sûr, la possibilité de poser des questions sur le déroulement du stage lors de la réunion de rentrée des classes de 3^{ème} qui aura lieu le mardi 07 septembre 2021.



En classe de Seconde

Dans le cadre de l'accompagnement pour l'orientation, les élèves scolarisés au Lycée La Salle Saint Louis en classe de Seconde devront effectuer un stage d'une semaine en fin d'année scolaire.

En effet, le lycée étant Centre d'examen pour le Baccalauréat, les élèves de secondes seront libérés un peu avant la fin juin. Ce stage a pour but d'aider chaque élève à découvrir un peu mieux le monde professionnel, d'affiner son projet d'orientation Post-Bac. Il pourra, en outre, être une valeur ajoutée dans les dossiers d'affectation Post-Bac avec Parcoursup.

Ce stage d'une durée d'au moins une semaine devra être réalisé entre le 20 juin et le 30 juin 2022 et donnera lieu à un compte-rendu de stage pour début juillet. Les conventions de stage seront fournies par l'établissement et devront être signées par l'établissement avant le 16 mai 2022.

En Terminale STMG

Les élèves de Terminale STMG doivent effectuer un stage en entreprise d'une semaine. Ce stage leur permet d'affiner leur projet d'orientation et leurs vœux sur Parcoursup, il pourra également servir pour leur examen de Baccalauréat, ce stage se déroulera du 18 au 22 octobre 2021.

Le début d'année scolaire étant chargé et la situation sanitaire compliquant la disponibilité de certaines entreprises, il est important que les élèves commencent à chercher ce stage dès les vacances afin de ne pas être pris au dépourvu en octobre. Les conventions de stage seront fournies par l'établissement début septembre et devront être signées avant le 9 octobre 2021.

Bourses

Bourse en Collège

(de la 6ème à la 3ème)

Vous pouvez effectuer une simulation pour les bourses collège sur le site du Ministère de l'Education Nationale :

www.education.gouv.fr.

Début septembre, un message vous sera envoyé sur Ecole Directe (compte parent) dans lequel sera joint, l'imprimé qu'il faudra compléter, dater, signer et nous retourner accompagné des documents demandés. Vous pourrez aussi le télécharger sur le site « education.gouv.fr dans la rubrique vie scolaire – aides financières collège ».

Le montant annuel sera déduit automatiquement de la facture annuelle courant novembre.

Bourse Départementale (collège)

Un dossier peut être demandé auprès du service comptabilité pour la restauration et l'internat. Une demande peut être effectuée chaque trimestre.



Bourses Lycée

(de la 2de à la terminale)

Vous pouvez effectuer une simulation pour les bourses lycée sur le site du Ministère de l'Education Nationale :

www.education.gouv.fr

La demande se fait entre la mi-mai et début juillet et début septembre à début octobre.

Un message vous sera envoyé sur Ecole Directe (compte parents). Le dossier est retiré à l'accueil ou sur le site « education.gouv.fr dans la rubrique vie scolaire – aides financières lycée ». La demande sera à nous retourner complétée, datée, signée et accompagnée des documents demandés avant la date donnée dans le message Ecole Directe.

Le montant annuel sera déduit automatiquement de la facture annuelle courant novembre.

TRES IMPORTANT POUR LES 3EMES, LE DOSSIER EST A EFFECTUER DANS L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE MEME EN CAS DE DEPART.



Fonds social régional (lycée)

Une subvention nous est accordée par la région nouvelle aquitaine. Un message est envoyé via Ecole Directe (compte parents) accompagné d'une circulaire et d'un imprimé. Les parents intéressés devront nous retourner l'imprimé joint dans Ecole Directe accompagné des documents demandés avant la date indiquée dans la circulaire.

Fonds social collégien et lycéen

Une subvention nous est accordée début septembre par le rectorat. Un message est envoyé via Ecole Directe (compte parents) pour informer les parents. Les parents intéressés devront contacter l'établissement pour en bénéficier.

Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments de l'organisation des transports scolaires pour notre établissement. Ce document, rédigé par le chef d'établissement, ne vaut pas contrat. Il est une synthèse du règlement des transports scolaires disponible sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le Transport scolaire est géré par la région Nouvelle Aquitaine et financé à hauteur de plus de 80% par cette dernière.

I – PRINCIPES GENERAUX :

- Les conditions de transports sont les suivantes : un aller/retour par jour pour les demi-pensionnaires, et un transport le lundi et le vendredi pour les internes.
- La carte de transport scolaire donne accès à l'ensemble du réseau de transport non urbain routier régulier de la région durant les temps non scolaires (mercredi après-midi, week-end et pendant les vacances scolaires hors période estivale et sauf les lignes desservant les stations de sport d'hiver).

A – Secteur des Ayants droits :

- Le transport scolaire est sectorisé de la manière suivante : sont ayant droit
 - La commune de domicile de l'élève doit appartenir au secteur de recrutement de l'établissement public de référence
 - L'établissement scolaire privé doit se situer dans une des communes du secteur de recrutement de l'établissement public de référence.
- Notre établissement bénéficie d'une dérogation à cette règle en bénéficiant d'un secteur dérogatoire prévue en annexe 1 du règlement des transports selon les modalités suivantes :

➤ **Pour le collège :**

Communes dérogatoires donnant accès au statut d'Ayant Droit : Champagne – Nancras - Sablonceaux

➤ **Pour le lycée :**

Communes dérogatoires donnant accès au statut d'Ayant Droit : Bords – Cabariot – Champagne - Champdolent - Echillais – La Gripperie Saint Symphorien – Le Chai - Le Gua - Lussant – Médis - Rochefort – Saint Agnant - Saint-Hippolyte – Saint Jean d'Angle – Saint Sornin – Saujon - Tonnay-Charente - Trizay

Précisions :

- Il y a également des dérogations pour raison médicale, choix d'options ou de spécialités non assurés dans le lycée de secteur, langues vivantes, ...
- Les internes sont considérés comme ayant droit s'ils respectent l'ensemble des conditions ci-dessus et notamment la sectorisation. Le choix de l'internat n'est pas un motif de dérogation notamment à la sectorisation

B – Pour les Non ayants droits :

- Dans tous les autres cas (pour toutes les autres communes), les élèves ne pourront pas être considérés comme ayants droit au transport scolaire. Toutefois, ils pourront être pris en charge, dans la limite des places disponibles sur des services existants avec application d'un tarif non ayant droit.



II – INSCRIPTIONS ET TARIFS :

A – Inscriptions :

- Les inscriptions au transport scolaire se font sur le site www.transports.nouvelle-aquitaine.fr.
- En cas d'inscription jusqu'au 20 juillet, les frais d'inscription (15€) ne sont pas appliqués. En cas d'inscription trop tardive (20 août) la Région ne sera pas en mesure de garantir une réponse avant la rentrée scolaire.



B - Tarifs :

- Pour les ayants droits, la tarification est calculée sur la base du quotient familial c'est-à-dire la moyenne mensuelle du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales.
- Une réduction est appliquée aux familles à partir de 3 enfants dans l'ordre de naissance (30% pour le 3^{ème} enfant et 50% pour le 4^{ème} et suivants).
- Les élèves qui ne sont pas des ayants droit peuvent être acceptés sur les services de transport scolaire mais se voient appliquer une tarification majorée (tarif non ayants droits). Cette prise en charge se fera dans le cadre des moyens existants, sous réserve des places disponibles.
- Grille tarifaire :

Tranche		QF mensuel estimé	Tarif annuel DP	Tarif annuel Interne
Tarif Ayant Droit	1	Inférieur à 450€	30€	24€
	2	Entre 451 et 650€	51€	39€
	3	Entre 651 et 870€	81€	63€
	4	Entre 871 et 1250€	114€	93€
	5	A partir de 1250€	150€	120€
Tarif non ayant droit sur circuit de transport scolaire			195€	150€

COVOITURAGE 2021/2022

Madame, Monsieur,

Nous savons que certaines familles aiment s'organiser avec d'autres familles pour assurer le transport des élèves via du covoiturage. Afin de faire du lien entre les offres et les demandes des familles, nous mettons à votre disposition un padlet.

Un padlet est un mur collaboratif, c'est comme un tableau d'école ou un cahier sur lequel on peut partager des offres et des demandes. Par conséquent, tel un post-it sur un mur, vous pourrez aussi bien déposer une annonce pour proposer des places qu'en solliciter. Vous veillerez bien sur chaque

fiche à indiquer le point de départ et/ou d'arrivée, le nombre de places disponibles ou demandées ainsi que les jours désirés. Merci

de bien laisser également un mail sur l'annonce afin que vous puissiez être recontacté. Lorsque les solutions sont trouvées, merci d'indiquer sur votre annonce en majuscules « SOLUTION TROUVEE ». Ainsi l'administrateur du padlet pourra supprimer l'annonce pour que l'affichage reste clair.

Le padlet se trouve à l'adresse suivante :

<https://padlet.com/directeur51/h37e57etwtfpfouf>

ou en flashant ce code :

Avec ce mot de passe : LSSL17



Transports scolaires - La Salle Saint Louis



III – ORGANISATION DES TRANSPORTS :

Les lignes desservant l'établissement sont organisées de la manière suivante :

TRAJET ALLER

N° ligne	Départ	Lieux desservis	Jours
2000	Les Essards (Mairie)	<i>Saint Porchaire église – Beurlay mairie</i>	LMMeJV
2001	Saintes (Gare routière)	<i>St Georges des Coteaux (Les Vacherons – La Vallée – Rulon)</i>	LMMeJV
2002	Sablonceaux (Toulon)	<i>Sablonceaux (Chez Chailloux – Coupe-Gorge – Le Pont – Mairie de St André – La Paillerie) – Nancras (Place de la Fontaine) – Le Gua (Poste) – La Gripperie St Symphorien (Ecole) – St Jean d'Angle (Halles) – Champagne (Salle des Fêtes)</i>	LMMeJV
2003	Royan (Gare intermodale)	<i>Direct</i>	LMMeJV
2003D	Royan (Gare intermodale)	<i>Direct</i>	L J
2004	Tonnay – Charente (Fraternité)	<i>Tonnay Charente (Joliot Curie) – St Hippolyte (école) – Trizay (Mairie)</i>	LMMeJV
2005	Rochefort (Roy Bry)	<i>Saint Agnant (La Bridoire)</i>	LMMeJV
2005D	Saint Agnant (Jean Monnet)	<i>Saint Agnant (Cité Grand Pinaudard – Villeneuve)</i>	LMJV
2006	Bourcefranc le Chapus (lycée de la Mer)	<i>Bourcefranc le Chapus (Mairie – République) – Marennes Hiers Brouage (La Chainade – Place Carnot – Etchebarne) – Saint Just Luzac (Mauzac – Luzac Place Jean Hay – Place de Verdun – Place Augène Papin)</i>	LMMeJV
	Marennes – Hiers-Brouage (Place Carnot)	<i>Marennes Hiers-Brouage (Etchebarne)</i>	LMMeV
	Bourcefranc le Chapus (Mairie)	<i>Bourcefranc le Chapus (République) – Marennes Hiers-Brouage (Place Carnot – Etchebarne)</i>	J
2007	Rochefort (Thermes)	<i>Echillais (Mairie – La renaissance – Maison blanche)</i>	LMMeJV
2009	Medis (Centre Bourg)	<i>Saujon (Gare – Place Richelieu) – Sainte Gemme (Eglise – Prouafaire – Chez Bonneau – Les Brissonneaux)) – Saint Sulpice d'Arnoult (Rue du Bois de l'Enclouse)</i>	LMMeJV
2008	St Denis d'Oléron (Parking Fel)	<i>St Georges d'Oléron (Chéray – Mairie – La Gibertière) – St Pierre d'Oléron (Gare routière) – Dolus d'Oléron (Delidon) – Le Château d'Oléron (Porte d'Ors – Viaduc) – Bourcefranc le Chapus (Mairie) – Marennes Hiers-Brouage (La Chainade – Place Carnot) – St Just Luzac (Place de Verdun)</i>	L (ou jour de rentrée selon calendrier scolaire)

TRAJET RETOUR



N° ligne	Direction	Lieux desservis	Jours
2001	Saintes (Gare routière)	Les Essards – St Georges des Coteaux (Rulon – La Vallée – Les Vacherons)	LMMeJV
	Saintes (Gare routière)	St Georges des Coteaux (La Vallée)	LMJV
2002	Sablonceaux (Toulon)	Champagne (Salle des Fêtes) - St Jean d'Angle (Halles) – La Gripperie St Symphorien (Ecole) – Le Gua (Poste) – Nancras (Place de la Fontaine) – Sablonceaux (La Paillerie – Mairie de St André – Le Pont – Coupe-Gorge – Chez Chailloux)	LMMeJV
2003	Royan (Gare intermodale)	Direct	LMMeJV
2003D	Royan (Gare intermodale)	Direct	MeV
2004	Tonnay – Charente (Fraternité)	Saint Porchaire (Salle des Fêtes) – Beurlay (Mairie) – Trizay (Stade) – St Hippolyte (école) – Tonnay Charente (Joliot Curie)	LMMeJV
	Tonnay – Charente (Fraternité)	Tonnay Charente (Joliot Curie)	LMJV
2005	Rocheftort (Thermes)	Saint Agnant (La Bridoire) – Rocheftort (Avenue des déportés)	LMJV
	Rocheftort (Thermes)	Saint Agnant (Villeneuve – Cité Grand Pinaudard – Jean Monnet – La Bridoire) – Rocheftort (Avenue des déportés)	Me
2005D	Saint Agnant (Jean Monnet)	Saint Agnant (Villeneuve – Cité Grand Pinaudard)	LMJV
2006	Bourcefranc le Chapus (lycée de la Mer)	Saint Just Luzac (Place Auguste Papin – Place de Verdun – Luzac Place Jean Hay – Mauzac) Marennes Hiers-Brouage (Etchebarne – Place Carnot – La Chainade) – Bourcefranc le Chapus (République – Mairie)	LMMeJV
	Marennes – Hiers-Brouage (Place Carnot)	Marennes Hiers-Brouage (Etchebarne)	LMMeJV
2007	Rocheftort (Thermes)	Echillais (Mairie – La Renaissance – Maison Blanche) – Rocheftort (Avenue des déportés). Attention Thermes non desservi le vendredi.	LMMeJV
2009	Medis (Centre Bourg)	Saint Sulpice d'Arnoult (Rue du Bois de l'Enclouse) – Sainte Gemme (Les Brissonneaux – Chez Bonneau – Prouafaire – Eglise) – Saujon (Place Richelieu – Gare)	LMMeJV
2008	St Denis d'Oléron (Parking Fel)	St Just Luzac (Place de Verdun) – Marennes Hiers-Brouage (Place Carnot – La Chainade) – Bourcefranc le Chapus (Mairie) – Le Château d'Oléron Viaduc – Porte d'Ors – Dolus d'Oléron (Les Chasserries – Gare routière) – St Pierre d'Oléron (Gare routière) – St Georges d'Oléron (La Gibertière – Eglise – Chéray)	V (ou jour de rentrée selon calendrier scolaire)



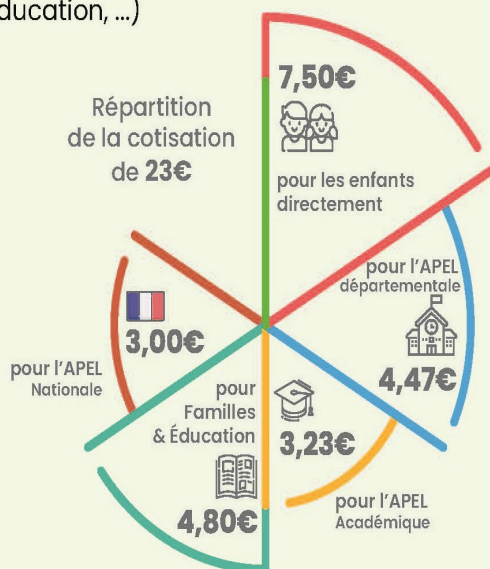
APEL La Salle Saint Louis

« Représentant l'ensemble des parents au sein des établissements catholiques d'enseignement, le mouvement des Apel est apolitique et non confessionnel. Capables de dépasser nos différences en nous unissant autour d'un projet commun (...) »
Projet du mouvement des Apel

L'APEL COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque APEL établissement est régie par la loi 1901. **Nous avons un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves.**

Quant aux instances départementales, académiques et nationale elles sont là, entre autre, pour représenter les parents auprès des pouvoirs publics (conseils régionaux, rectorats, ministère de l'éducation, ...)



NOS ACTIONS

1. Début septembre nous avons participé au **pique-nique sur l'herbe** organisé par l'établissement en offrant l'apéritif.
2. La désormais traditionnelle **vente de chocolats de Noël** nous a permis de **récolter plus de 2 000€ de bénéfices** qui ont financé des projets pour le primaire, le collège et le lycée comme l'achat de jeux de société, de livres, participation à la formation du BAFA, voyage pour les primaires, ...
3. La nouvelle opération **Un bouquet pour la fête des mères** a été lancée à titre expérimentale. Une **version améliorée sera proposée en 2022** grâce aux différentes suggestions reçues.
4. La **tombola pour gagner le ballon dédié** par l'équipe du Stade Rochelais a remportée un franc succès dépassant nos prévisions. Plus de 270 billets ont été vendus en moins de 15 jours. Grâce à cette participation nous allons pouvoir participer au **financement du nouveau baby foot du lycée.**

Plus de 4 000 € de participation aux projets éducatifs cette année grâce à vous !

Pour l'année 2021-2022, **nous comptons continuer sur cette lancée** en mettant en place de **nouvelles actions, des rendez-vous pour fédérer** les parents, les enfants et le corps enseignant **autour de projets communs.**

En devenant adhérent vous soutenez nos actions au sein de l'établissement !
Que vous soyez adhérent ou non, nous recherchons aussi des lots pour nos actions à venir !

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ET VOTRE ENGAGEMENT !

L'adhésion est fixée à 23 € pour l'année. Un bulletin d'adhésion sera disponible sur notre site internet www.lasallesaintlouis.fr rubrique « documents rentrée 2021 ».

Tarifs

Vous trouverez ci-joint l'avenant financier et une fiche comptabilité. Vous devez renvoyer la fiche comptabilité pour le 18 août 2021. Il n'est pas nécessaire de payer la contribution pour le moment. A la réception de la fiche comptabilité, une facture annuelle vous sera transmise par ecoledirecte fin septembre avec le mode de règlement choisi.



Contribution des familles (obligatoire) :

Montant Annuel	Maternelle	681,00 €	Collège	1028,00 €
	Elémentaire	699,00 €	Lycée	1048,00 €

Demi-pension : Si concerné

Montant Annuel 4 jours/sem Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Maternelle	430,00 €	Collège	1023,00 €
	Elémentaire	641,00 €	Lycée	1049,00 €
Montant Annuel 5 jours/sem Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi			Collège	1258,00 €
			Lycée	1288,00 €

Internat : si concerné

Catégorie 1 Du Lundi au vendredi	Collège	3310,00 €
	Lycée	3380,00 €
Catégorie 2 Départ mercredi après le déjeuner. Retour Jeudi matin	Collège	2860,00 €
	Lycée	2869,00 €
Catégorie 3 Départ mercredi après les cours. Retour Jeudi matin	Collège	2635,00 €
	Lycée	2639,00 €

Garderie et études : si concerné

Garderie du matin (facture mensuelle)	Ecole	1 €/1/2 h
Garderie du Soir Forfait annuel	Ecole	225,00 €
Etude du soir Forfait annuel	Collège / Lycée	225,00 €

Casier (2nd degré) : 25€/an

Cotisation APEL (23€/an)

Abonnement à la Revue La Salle Liens International (11 €/an)

Convention de scolarisation

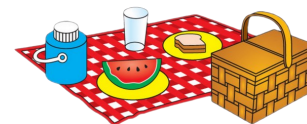
Les nouvelles familles trouveront joint à ce guide 2 conventions de scolarisation dont une est à renvoyer pour le 18 août 2021.

Merci de votre vigilance.



DÎNER SUR L'HERBE (4^{ème} édition)

Vendredi 3 septembre 2021 à 19h00



Pour la 4^{ème} année consécutive, les chefs d'établissement vous ouvrent les portes de l'ensemble scolaire afin de participer à un dîner sur l'herbe dans la cour du lycée.

Ce sera une manière de commencer cette nouvelle année scolaire dans la convivialité, mais aussi de faire connaissance et ainsi faire du lien entre les familles.

Apéritif et desserts offerts par l'APEL (Association de parents d'élèves)



RGPD Diagramme

Votre (vos) enfant(s) est (sont) scolarisé(s) au sein de l'Établissement scolaire LA SALLE SAINT LOUIS pour l'année scolaire 2021-2022.

DIAGRAMME est partenaire de cet Établissement pour l'édition de la Revue Annuelle. Dans ce cadre, nous vous informons que des données à caractère personnel vous concernant (nom, prénom, profession, n° de téléphone portable/fixe) nous ont été communiquées par l'Établissement aux fins de pouvoir rechercher des annonceurs pour la Revue Annuelle de l'Établissement.

La société Diagramme est donc susceptible de vous contacter dans ce cadre. Si vous refusez d'être contacté par notre société, vous pouvez nous en informer dès à présent et à tout moment en nous adressant un mail à l'adresse suivante : dpo@diagramme31.com ou un courrier à l'adresse 5, Chemin du Pont de Bois, 31130 Quint-Fonsegrives. Vos données seront alors immédiatement supprimées.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016 (RGPD), nous vous informons que :

- Les données à caractère personnel vous concernant seront traitées exclusivement par la société DIAGRAMME en sa qualité de responsable de traitement, avec comme finalité la recherche d'annonceurs auprès des parents d'élèves pour la parution de la Revue Annuelle de l'année scolaire 2021-2022 et 2022-2023. Nous souhaitons vous rappeler que cette revue est simplement destinée à promouvoir l'établissement et à laisser à vos enfants et vous-même un souvenir de l'année passée.

- Les données vous concernant ne feront l'objet d'aucune cession, à titre gratuit ou onéreux.

- Les données vous concernant sont stockées sur des serveurs localisés en France.- Notre prise de contact téléphonique visera exclusivement à déterminer si vous consentez à contribuer en tant qu'annonceur à la Revue Annuelle. En cas de refus de votre part ou d'impossibilité de vous joindre deux (2) semaines avant la parution de la Revue Annuelle, les données à caractère personnel vous concernant seront supprimées.

Des informations complémentaires relatives à vos droits au titre des données à caractère personnel vous concernant, notamment sur la durée de conservation de vos données, vous seront alors transmises conformément à notre Politique de protection des données à caractère personnel.

Dans tous les cas, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement, de portabilité et d'instruction post-mortem sur les données vous concernant dans les conditions posées par les lois et règlements en vigueur en France.

Pour exercer ces droits, vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante dpo@diagramme31.com en détaillant votre requête.

Vous pouvez également saisir en cas de réclamation la Commission Informatique et Libertés (CNIL) sur son site internet www.cnil.fr ou par voie postale 3 place de Fontenoy, 75334 Paris Cedex 07.

La société Diagramme reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

